



PROCÈS-VERBAL

COMITE DE DIRECTION

Réunion du : 19/03/2020
à : 18h30

Présidence : M. TROYSI

Présents : Mmes DAMIENS, DIARD, JUSTE
Mrs BAYARRI, BESNIER, BROCHARD, DEMAY, DESHAYES,
FLOQUET, HACAULT, FAGNOU, FOURNIER, HERMAN, POTARD,
(tous les membres consultés par voie électronique – article 13.7
des Statuts du District)

Excusés :

Absents : M. TIERCELIN

Assiste : M. SEBASTIEN

☆☆☆☆☆☆☆☆

Le Président Patrick TROYSI remercie ses collègues consultés par voie électronique.

✓ **Approbation des Procès-verbaux**

- Approbation du Procès-verbal du Comité Directeur du 17 décembre 2019 paru sur le site du District le 17 janvier 2020. Le Procès-verbal est adopté à la majorité.
- Approbation du Procès-verbal du Comité Directeur du 14 janvier 2020 paru sur le site du District le 27 février 2020. Le Procès-verbal est adopté à la majorité.
- Approbation du Procès-verbal du Bureau Directeur du 28 février 2020 paru sur le site du District le 13 mars 2020. Le Procès-verbal est adopté à la majorité.
- Approbation du Procès-verbal du Comité Directeur du 28 février 2020 paru sur le site du District le 17 mars 2020. Le Procès-verbal est adopté à la majorité.
- Approbation du Procès-verbal du Bureau Directeur du 16 mars 2020 paru sur le site du District le 17 mars 2020. Aucune remarque n'étant formulée, le Procès-verbal est adopté à l'unanimité.

✓ **Organisation du District**

Le Président Patrick Troysi informe les membres du Comité Directeur sur le dispositif mis en place pour la gestion des salariés du District.

✓ **Vie des Commissions Départementales**

- **Commission de surveillance des opérations électorales :**
 - Démission de M. Patrick Schuler (AC Luisant)
 - Candidature de M. Michel Jamin (CS Angerville). Validation du Comité Directeur.
- **Finances :**
 - Patrick Troysi informe les membres du dépôt d'un dossier auprès du Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets du Fonds de développement de la vie associative (FDVA) à hauteur de 11.800€ pour aider au développement des activités du « Foot en marchant » et de « Urban Foot ».
 - Philippe Brochard indique que les demandes d'avances de fonds mensuelles pour le paiement des arbitres sont suspendues ;
 - Il indique également un report du paiement des sommes dues au 30/04/2020 au lieu du 15/04/2020 dans la perspective d'une reprise des activités au début du mois de mai 2020.

Séance clôturée à 21h00

Le Président
Patrick TROYSI

Publié le 23.03.2020